



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Nationale Arbitre Softball (CNAS) Gestionnaire par intérim : Aina Rajohnson (CTN)

Objet : Bulletin CNAS N° 2022S01

Date : 10.03.2022

Ce bulletin s'adresse à tous les acteurs concernés par l'arbitrage softball. Les arbitres actifs ou du cadre de réserve licenciés en 2022 titulaires d'un diplôme fédéral d'arbitre softball, les ligues (qui sont invitées à faire suivre aux clubs) et les clubs engagés en championnat national de softball sont destinataires de ce premier bulletin 2022.

Attention ! La page Commission Arbitrage Softball du site fédéral n'est pas encore actualisée.

Préambule

En ce début de saison, la Commission Nationale d'Arbitres Softball (CNAS) n'a plus de membres. Aussi la Direction Technique Nationale (DTN) apporte son soutien à l'organisation des championnats nationaux de Softball 2022 et aux arbitres amenés à y officier. Elle participe aussi à la finalisation des formations d'arbitre niveau 2 et 3 softball (AF2S et AF3S) initiées en 2020 et à la mise en œuvre de nouvelles formations pour l'intersaison 2022-2023.

Arbitre officiant dans les championnats nationaux de Baseball et de Softball, formateur d'arbitres et Conseiller Technique National (CTN) depuis le 1^{er} février, je vais assurer l'intérim pour les assignations pour les rencontres de D1 Softball. J'accepte toute aide dans cette tâche.

Ce bulletin a pour objet de partager l'actualité de l'arbitrage softball, de rappeler ce qui doit l'être, d'informer sur les assignations D1 des rencontres à venir, de mettre à disposition des arbitres tout ce dont ils auront besoin pour la gestion de leur saison, mais aussi d'instaurer un dialogue incluant arbitres softball, clubs, et ligues pour, à moyen terme, optimiser à chacune des échelles du territoire :

- l'arbitrage ;
- la formation des arbitres softball et leur accompagnement ;
- l'organisation des assignations des arbitres pour qu'ils puissent officier à deux sur chaque match de championnat.

Parallèlement, dans la perspective de permettre au plus tôt l'efficacité de la CNAS, et d'avoir des relais au niveau des ligues (à minima à l'échelle des cinq grandes zones géographiques), j'invite toute personne disposée à proposer un peu de son temps et/ou de ses compétences à me contacter par téléphone au **06 08 09 98 66** ou par courriel à l'adresse aina.rajohnson@ffbs.fr.

Sommaire

1. Obligation sur les gestes qui sauvent
2. Rappel déontologique
3. Sondage(s) en cours et à venir,
4. Finalisation des formations en cours
5. Webinaires (procédures, règles de jeu...)
6. Textes officiels
7. Projection sur les assignations D1 Softball
8. Modalités de prise en charge des arbitres et facturation
9. Code vestimentaire et pack fédéral

1. Obligation sur les gestes qui sauvent

Depuis le 11 juin 2021 (Décret n° 2021-758 du 11 juin 2021), dans le cadre de leur formation, tous **les arbitres doivent avoir reçu une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent**. Aussi chaque arbitre est invité à vérifier ses connaissances (cf. annexe « Les gestes qui sauvent » en toute fin de bulletin) et à consulter cette vidéo présentant rapidement comment [pratiquer un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur](#).

Avant les rencontres, l'arbitre s'assurera que le club recevant dispose à proximité d'une trousse de premiers secours, et identifiera les moyens disponibles pour lutter contre l'arrêt cardiaque (exemple : présence d'un défibrillateur semi-automatique).



2. Rappel déontologique

Pour mémoire le code de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport (AFCAM) rappelle la [déontologie de l'arbitre en 10 points](#).

3. Sondage(s)

3.1. Disponibilités

Les arbitres engagés au titre d'un club de D1, ayant officié en 2021 et/ou ayant participé à l'une des formations initiées en 2022 (AF2S ou AF3S) ont été invités à renseigner un questionnaire en ligne sur leurs disponibilités. Afin d'optimiser les assignations, les quelques arbitres récipiendaires qui ne l'ont pas encore renseigné sont priés dans les plus brefs délais de se rendre sur le sondage [Disponibilités Arbitrage SOFTBALL 2022](#).

Les arbitres AF1, ARS, ou AF2S qui souhaitent soit se réinvestir dans l'arbitrage softball soit qui projettent de passer le diplôme du niveau supérieur à celui qu'ils possèdent, sont invités à prendre contact par courriel aina.rajohnson@ffbs.fr ou par téléphone **06 08 09 98 66**.

3.2. État des lieux et perspectives

Au cours de cette année, un sondage destiné à optimiser les formations d'arbitres softball sera adressé à l'ensemble de la communauté Softball. Les arbitres, mais aussi tous les acteurs du jeu seront invités à y participer. Ce sondage fera l'objet d'une communication spécifique.

4. Finalisation des stages en cours

Le stage concomitant AF2S et AF3S initié à Eaubonne les 1 et 2 février 2020 n'a pu se terminer du fait de la crise sanitaire. Chacun des stagiaires concernés va être contacté avant la fin du mois de mars. L'objectif est d'entériner le diplôme dès lors que le total de points le permet.

4.1. Stage de formation AF2S

La note de pratique sera basée sur les arbitrages réalisés en D1 lors de la saison 2021. L'objectif est d'entériner leur diplôme au plus tôt, si leur total de points le permet.

4.2. Stage de formation AF3S

La pratique pourra être évaluée sur la base des observations faites par les instructeurs lors des matchs arbitrés en D1 pendant la saison 2021, à défaut elle sera évaluée lors du Challenge de France (4 au 6 juin 2022 à Saint-Raphaël). En complément les stagiaires ont un dernier test théorique sur les règles à réaliser. Les modalités de passation seront précisées à chacun avant la fin du mois de mars.

5. Webinaires (procédures, règles de jeu...)

Deux **webinaires de 1 heure** sont programmés ce **jeudi 10** et le **mardi 15 mars de 18h30 à 19h30**. Ils sont en priorité destinés aux arbitres susceptibles d'officier sur les championnats nationaux, mais sont ouverts à toute personne intéressée dans la limite de 100 personnes. Ils seront enregistrés. Pour se connecter, suivre le lien correspondant au webinaire au moins 5 minutes avant la réunion, s'identifier (Prénom, NOM en majuscule, le cas échéant préciser son diplôme d'arbitre – AF1, ARS, AF2S, AN, AF3S, AI) puis attendre d'être accepté. Un navigateur et une connexion internet suffisent. Le clavardage (chat) sera utilisé pour poser les questions. La réponse sera apportée pendant le webinaire ou sous forme d'une FAQ.

5.1. Webinaire Softball - Procédures de matchs

- **Jeudi 10 mars 2022 à 18h30** (Paris)
- ce Webinaire n'a pu être enregistré mais le diaporama support au format .ppsx est à disposition sur demande à cnas@ffbs.fr ou auprès de aina.rajohnson@ffbs.fr.
- points abordés :
 - **avant le match** (préalables, heure d'arrivée, temps de pratiques, vérification des licences, feuilles de matchs, mutés, extension, étrangers, réclamation, contestation, forfait, réunion au marbre, remise des line-up, correction et validation, remplacements, règles de terrain, rappels)
 - **pendant le match** (rencontre, interlocuteurs, avertissement, expulsion, convocation en commission de discipline, protêt, suspension/reprise, rain-out, rencontre suspendue, bris d'égalité, fin de la rencontre, réclamation, validation de la rencontre)
 - **à l'issue du match** (administration, signatures des feuilles de match, rapports, transmission des documents, facturation, indemnité de match, transport, repas et hébergement si accord préalable, appli N2F, compte, saisie, envoi, suivi)

5.2. Webinaire Softball – Pitching et autres règles

- **mardi 15 mars 2022 à 18:30**
- lien : <https://us02web.zoom.us/j/83503170589?pwd=bE1SQmxjbUdoK0JicmsyNDRnMU1kdz09>
- ID de réunion : 835 0317 0589, code secret : V3BYNG
- points abordés :
 - droits et obligations du lanceur
 - harmonisation sur l'appel d' « illégal pitch »
 - autres points de règles

6. Textes officiels

Pour les avoir en votre possession (comme cela doit être le cas en championnat), sur la page [Textes Officiels](#) du site fédéral vous trouverez :

6.1. Rubrique « 02- l'arbitrage »

- [Règlements Généraux de l'Arbitrage Softball \(RGAS\)](#)
- [Rapport de match](#)
- [Rapport d'expulsion](#)
- [Protêt, Réclamation, Contestation](#)

6.2. Rubrique « 19- les règlements sportifs softball »

- [Règlements Généraux des Épreuves Sportives \(RGES\) de Softball](#) (27/01/2022)
- [Annexes des RGES Softball](#) (24/02/2022)
- [Annexe 2 -sanctions financières et sportives](#) (27/01/2022)
- [années de participations aux championnats 2022](#)
- [balles officielles 2022](#)
- [battes officielles 2022](#)

6.3. Documents d'accompagnement

Il est également conseillé d'avoir à portée de main (à minima d'en avoir pris connaissance) :

- [Principes généraux en matière d'expulsion](#) (version 2020)
- [fiche réflexe](#) (regroupe l'intégralité des démarches administratives arbitrale autour de rencontres)

6.4. Règles du jeu

La version pour l'olympiade à venir n'est pas encore disponible. Une information sera faite lors de leur parution. En l'état, le championnat 2022 se conformera aux [Règles de Softball lancer rapide 2018-2021 – Édition du 20 juin 2020](#).

7. Projection des assignations D1 Softball

7.1. Contexte

La crise sanitaire cumulée à d'autres facteurs n'a pas permis la mise en œuvre de formations spécifiques softball depuis deux ans. Il y a donc un déficit d'arbitre softball de niveau 2 ou supérieurs actifs. Par ailleurs, le nombre d'équipe en championnat national est supérieur au nombre d'arbitres engagés au titre de ces équipes. Les arbitres du niveau nécessaire sont en nombre insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins et la répartition géographique est déséquilibrée.

Il est exclu que des rencontres de D1 ne soient arbitrées que par un seul arbitre. Chaque acteur des championnats nationaux doit donc admettre que malgré l'optimisation des assignations (disponibilité, expérience, coût...) il pourra y avoir des assignations compliquées imposées aux arbitres. Que chacun des acteurs œuvre au renouvellement des arbitres softball au-delà de cette saison passe peut-être par l'intelligence de tolérer ce qu'il considèrera comme une erreur d'arbitrage. En l'absence de CNAB, nous nous inscrivons dans une période transitoire.

7.2. Assignations

La disparité géographique et les disponibilités transmises de l'ensemble des arbitres reconnus pour arbitrer la D1 génère déplacements et hébergement. Cela augmente les coûts pour les clubs et la fatigue pour l'arbitre (impact sur l'efficacité, ou la sécurité sur le trajet retour).

Je suis encore en recherche sur la première journée d'un deuxième arbitre pour le terrain de Grenoble. C'est également le cas sur d'autres journées et d'autres terrains. La non-mise à disposition d'arbitre peut être sanctionnée de pénalités financières (RGES 20.03.02). Les clubs engagés sont invités à proposer des arbitres de substitution lorsque leur « titulaire » n'est pas disponible pour permettre aux deux championnats nationaux de se dérouler au mieux dans cette année transitoire.

Les **assignations des 4 premières journées sont en annexe.**

Attention :

- **chaque arbitre repère ses assignations et confirme sa présence par retour de mail** dans les plus brefs délais à aina.rajohnson@ffbs.fr ;
- les arbitres engagés peuvent être assignés en D1 féminine ou D1 masculine, il faut donc consulter les deux calendriers ;
- les féminines ne jouent que le dimanche (2 matchs), les masculins jouent sur l'ensemble du week-end (6 matchs) ;
- pour la D1 masculine les assignations sont organisées par plateau avec lorsque possible 3 arbitres qui alternent ou un joueur diplômé qui arbitre lorsque son équipe ne joue pas pour permettre à l'un des arbitres de se reposer ;
- toutefois, faute d'arbitres en nombre suffisant, certaines paires arbitreront les 6 matchs du week-end.

7.3. Reflexion

Un seul arbitre au titre d'une équipe ne peut suffire pour couvrir toutes les journées des championnats. Dans la perspective de la saison prochaine et des suivantes, les clubs sont invités à réfléchir et imaginer comment accompagner leurs arbitres ou initier de nouvelles vocations pour pallier les indisponibilités (contraintes familiales, professionnelles ou géographiques), la maladie ou les blessures, et par ailleurs anticiper avoir au moins 2 arbitres par équipe engagée.

8. Modalités de prise en charge de l'arbitrage et facturation

8.1. Frais pris en charge pour la D1

Cf. [Circulaire financière 2022/5](#) « Remboursement des frais de déplacement »

- Véhicule personnel :
 - Plafonné à 264€ pour les arbitres en mission
 - En cas de covoiturage, le remboursement supplémentaire occasionné par le détour est calculé par rapport au trajet initial.

- **Restauration :**
 - Le diner (et non un encas restant à la charge de l'intéressé) sur le trajet retour ne peut être remboursé, sur présentation du justificatif, que s'il est établi que l'horaire d'arrivée au domicile, en tenant compte d'une pause d'une demi-heure pour celui-ci, sera après 21h30.
 - dans le cas d'une arrivée la veille, ou d'assignation sur les deux jours d'un plateau, lorsque la nuitée le diner est sont accordés, le repas est remboursé sur présentation du justificatif.
- **Hébergement :**
 - La Fédération a adhéré à l'offre Welcomsport du Groupe Louvres Hôtels, cette offre concerne les hôtels Campanile, Kyriad ou Kyriad Prestige et le numéro d'adhérent est **SPT 28295004** (à utiliser impérativement le cas échéant).
 - Vous pouvez bénéficier, en produisant votre convocation, de l'[offre Ibis sport](#).

Attention : un accord écrit préalable (à demander à aina.rajohnson@ffbs.fr) est nécessaire pour:

- la nuit d'hôtel et le repas du soir (si non précisé dans le tableau d'assignation) ;
- lorsque le coût total du déplacement est estimé à plus de 300€ (cf. [note Trésorier Général du 14/06/17](#)).

8.2. Montant des indemnités

Cf. [Circulaire financière 2022/6](#) « Indemnités arbitres scoreurs formateurs... »

8.3. Fiche de déclaration des indemnités

Loi sur l'arbitrage du 23 octobre 2006 et Décret d'application du 15 mai 2007.

Les arbitres doivent tenir à jour une « fiche de déclaration des indemnités d'arbitrage » à conserver pendant 3 années en plus de celle en cours. Toutes les indemnités perçues dans le cadre de la mission arbitrale doivent y être recensées. Pour plus de clarté, il est préférable de tenir à jour une fiche par discipline. Le modèle conseillé est téléchargeable via la page CNAB du site fédéral (« Boîte à outils – Formulaire d'ordre financier », tout en bas de la page).

NB : le remboursement des frais de déplacement, hébergement et repas justifiés n'est pas à prendre en compte. Toutefois, il convient de conserver une copie des justificatifs des dépenses remboursées.

L'Arbitre doit mettre l'ensemble de ces documents à disposition de la fédération sur simple demande de celle-ci.

8.4. Paiement par la fédération (championnat D1)

Depuis la saison 2021, les indemnités et frais d'arbitrage payés directement par la fédération le sont par le biais de la Solution N2F :

- [Guide d'installation rapide de N2F](#)
- [Guide simplifié pour déclarant de note de frais](#)
- [Procédure pour les notes de frais avec l'outil N2F](#)

Attention : utiliser obligatoirement un ordinateur lors de votre première connexion (l'application sur les tablettes ou les téléphone est déficiente pour la création de compte et/ou la saisie de la première note de frais)

8.5. Paiement par les clubs (autres championnats que D1)

50 % du coût de chaque arbitre est pris en charge par chacune des deux équipes. L'arbitre utilise les nouveaux formulaires :

- [Facture frais d'arbitrage Baseball-Softball-B5 en cas de paiement par les clubs \(.pdf\)](#)
- [Facture frais d'arbitrage Baseball-Softball- B5 en cas de paiement par les clubs \(.xls\)](#)

La facture est une pièce comptable et elle sera utilisée en tant que telle, c'est-à-dire que les informations présentes feront foi (aucune autre pièce justificative ne sera nécessaire). La signature du document, par le responsable du club, a valeur d'attestation du constat de l'effectivité et des coûts des dépenses exposées.

Les clubs doivent veiller à se munir d'autant de chèques qu'il y a d'arbitres à défrayer et/ou indemniser par journée et/ou week-end de rencontres.

8.6. Mode d'emploi des factures d'arbitrage

La [liste des codes factures](#) est consultable à partir de la page CNAB « Boîte à outils – Formulaires d'ordre financier » du site fédéral.

La facture doit avoir un numéro d'ordre qui est formalisé comme suit :

Code Arbitre-Année en cours/numéro à trois chiffres de 001 à 999

Le n° à 3 chiffres correspond au suivi chronologique annuel des factures qu'elles soient adressées aux clubs, à la Fédération, à une Ligue ou un CD, et quels que soient la discipline (Baseball/Softball/B5), la catégorie et le niveau de compétition.

Exemple :

En 2022, G. GUSTIN, Arbitre de Baseball et de Softball, dont le code facture arbitre est GUST002, officie de la façon suivante :

- 1e match en championnat régional de Softball féminin pris en charge par le club recevant = Facture au club (quote-part 100 %) N° GUST002-2021/001
- 2e match en championnat régional de Baseball 15U pris en charge par son propre club = Facture au club (quote-part 100 %) N° GUST002-2021/002
- Puis une journée en D1 Baseball = note de frais N2F N° GUST002-2021/003
- Puis une journée en D2 Baseball THIAIS-MEYZIEU (prise en charge par les clubs)
 - Facture au Club de THIAIS (quote-part 50 %)
 - Facture au Club de MEYZIEU (quote-part 50 %)
- Enfin une journée en D1 Softball masculin = Facture à la FFBS N° GUST002-2021/006



SOFTBALL D1 Féminin

ATTENTION !
 Matchs le dimanche (horaires classiques)
 Assignation pour la journée (2 matchs).

ASSIGNATIONS ARBITRES

V2.5 maj. 10/03/22

Pas de solution actuellement
 Rechercher d'une alternative
 Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
 arbitre assigné en l'attente
 en attente confirmée

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
	dim 20/03/22	Grenoble	J1	Double	11h00	22D1F 01	Grenoble Clapiers-Jacou	RAJOHNSON Aina	SAIDI Ahmed	Attente confirmation disponibilité SAIDI Ahmed
	dim 20/03/22	Grenoble	J1	Double	13h30	22D1F 02	Clapiers-Jacou Grenoble	SAIDI Ahmed	RAJOHNSON Aina	
	dim 20/03/22	BAT Paris	J1	Double	11h00	22D1F 03	BAT Paris Evry-Courcouronnes	BENASSEUR Franck	MAYS Francois	
	dim 20/03/22	BAT Paris	J1	Double	13h30	22D1F 04	Evry-Courcouronnes BAT Paris	MAYS Francois	BENASSEUR Franck	
	dim 20/03/22	St Raphael	J1	Double	11h00	22D1F 05	St Raphaël Nice	LASSAIGNE Céline	CRULLI Nicolas	
	dim 20/03/22	St Raphael	J1	Double	13h30	22D1F 06	Nice St Raphaël	CRULLI Nicolas	LASSAIGNE Céline	
	dim 20/03/22	Pessac	J1	Double	11h00	22D1F 07	Pessac BCF Paris	LACOSTE Gerald	ROUX Nicolas	
dim 20/03/22	Pessac	J1	Double	13h30	22D1F 08	BCF Paris Pessac	ROUX Nicolas	LACOSTE Gerald		
dim 03/04/22	Pessac	J2	Double	11h00	22D1F 09	Pessac Evry-Courcouronnes	MONGE Anaïs	LACOSTE Gerald		
	dim 03/04/22	Pessac	J2	Double	13h30	22D1F 10	Evry-Courcouronnes Pessac	LACOSTE Gerald	MONGE Anaïs	
	dim 03/04/22	Grenoble	J2	Double	11h00	22D1F 11	Grenoble St Raphaël	RAJOHNSON Aina	CRULLI Nicolas	
	dim 03/04/22	Grenoble	J2	Double	13h30	22D1F 12	St Raphaël Grenoble	CRULLI Nicolas	RAJOHNSON Aina	
	dim 03/04/22	Nice	J2	Double	11h00	22D1F 13	Nice BAT Paris	BOUILLON Rémi	LAUDANI Giuseppe	
	dim 03/04/22	Nice	J2	Double	13h30	22D1F 14	BAT Paris Nice	LAUDANI Giuseppe	BOUILLON Rémi	
	dim 03/04/22	BCF Paris	J2	Double	11h00	22D1F 15	BCF Paris Clapiers-Jacou	BENASSEUR Franck	MILGROM Benjamin	PINEAU Rémi disponible
	dim 03/04/22	BCF Paris	J2	Double	13h30	22D1F 16	Clapiers-Jacou BCF Paris	MILGROM Benjamin	BENASSEUR Franck	
dim 24/04/22	Evry-Courcouronnes	J3	Double	11h00	22D1F 17	Evry-Courcouronnes Nice	TALLARD Elisabeth	PINEAU Régis		
	dim 24/04/22	Evry-Courcouronnes	J3	Double	13h30	22D1F 18	Nice Evry-Courcouronnes	PINEAU Régis	TALLARD Elisabeth	
	dim 24/04/22	Clapier-Jacou	J3	Double	11h00	22D1F 19	Clapiers-Jacou BAT Paris	ROUX Nicolas	MONGE Anaïs	Co-voiturage
	dim 24/04/22	Clapier-Jacou	J3	Double	13h30	22D1F 20	BAT Paris Clapiers-Jacou	MONGE Anaïs	ROUX Nicolas	
	dim 24/04/22	Pessac	J3	Double	11h00	22D1F 21	Pessac Grenoble	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	
	dim 24/04/22	Pessac	J3	Double	13h30	22D1F 22	Grenoble Pessac	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	
	dim 24/04/22	BCF Paris	J3	Double	11h00	22D1F 23	BCF Paris St Raphaël	MAYS Francois	DEHLINGER Hervé	
	dim 24/04/22	BCF Paris	J3	Double	13h30	22D1F 24	St Raphaël BCF Paris	DEHLINGER Hervé	MAYS Francois	
dim 01/05/22	BAT Paris	J4	Double	11h00	22D1F 25	BAT Paris St Raphaël	MILGROM Benjamin	THUDIN Julie		
	dim 01/05/22	BAT Paris	J4	Double	13h30	22D1F 26	St Raphaël BAT Paris	THUDIN Julie	MILGROM Benjamin	
	dim 01/05/22	Evry-Courcouronnes	J4	Double	11h00	22D1F 27	Evry-Courcouronnes Grenoble	MAYS Francois	DEHLINGER Hervé	
	dim 01/05/22	Evry-Courcouronnes	J4	Double	13h30	22D1F 28	Grenoble Evry-Courcouronnes	DEHLINGER Hervé	MAYS Francois	
	dim 01/05/22	Clapier-Jacou	J4	Double	11h00	22D1F 29	Clapiers-Jacou Pessac	CRULLI Nicolas	BEHR Jonathan	
	dim 01/05/22	Clapier-Jacou	J4	Double	13h30	22D1F 30	Pessac Clapiers-Jacou	BEHR Jonathan	CRULLI Nicolas	
	dim 01/05/22	Nice	J4	Double	11h00	22D1F 31	Nice BCF Paris	LAUDANI Giuseppe	BOUILLON Rémi	
	dim 01/05/22	Nice	J4	Double	13h30	22D1F 32	BCF Paris Nice	BOUILLON Rémi	LAUDANI Giuseppe	
dim 08/05/22		R1								
	dim 08/05/22		R1							
	dim 08/05/22		R1							
	dim 08/05/22		R1							
	dim 08/05/22		R1							
	dim 08/05/22		R1							
	dim 08/05/22		R1							
	dim 08/05/22		R1							



SOFTBALL D1 Masculin

ATTENTION !
Plateaux sur le week-end (horaires spécifiques)
Par défaut assignation les 2 jours (6 matchs).
Parfois sur un seul des deux jours, ou cas rare sur un plateau différent le samedi et le dimanche.

ASSIGNATIONS ARBITRES

V2.5 maj. 10/03/22

Pas de solution actuellement **se manifester si disponible** Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par
Recherche d'une alternative **arbitre assigné en l'attente** **à la convenance concertée des deux**
Présence confirmée (@ / Tél) **en attente** **confirmée par l'arbitre** **arbitres ils peuvent être inversés.**

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques	
	sam 26/03/22	Clapier-Jacou	J1	Plateau	12h00	22D1M 01	Montpellier	Clapiers-Jacou	RAJOHNSON Aina	SELVE Morgane	
	sam 26/03/22	Clapier-Jacou	J1	Plateau	14h00	22D1M 02	Pessac	St Raphaël	RAJOHNSON Aina	SELVE Morgane	
	sam 26/03/22	Clapier-Jacou	J1	Plateau	16h00	22D1M 03	Pessac	Clapiers-Jacou	SELVE Morgane	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour RAJOHNSON Aina
	dim 27/03/22	Clapier-Jacou	J1	Plateau	10h00	22D1M 04	Clapiers-Jacou	Pessac	RAJOHNSON Aina	SELVE Morgane	
	dim 27/03/22	Clapier-Jacou	J1	Plateau	12h00	22D1M 05	St Raphaël	Pessac	RAJOHNSON Aina	SELVE Morgane	
	dim 27/03/22	Clapier-Jacou	J1	Plateau	14h00	22D1M 06	Clapiers-Jacou	Montpellier	SELVE Morgane	RAJOHNSON Aina	
	sam 26/03/22	Toulouse	J1	Plateau	12h00	22D1M 07	Toulouse	Contes	MONGE Anaïs	JOSSE yann	nuitée et repas du samedi soir pour JOSSE Yann
	sam 26/03/22	Toulouse	J1	Plateau	14h00	22D1M 08	Toulouse	Rouen	ROUX Nicolas	JOSSE yann	
	sam 26/03/22	Toulouse	J1	Plateau	16h00	22D1M 09	Contes	Rouen	MONGE Anaïs	ROUX Nicolas	
	dim 27/03/22	Toulouse	J1	Plateau	10h00	22D1M 10	Rouen	Contes	JOSSE yann	ROUX Nicolas	
	dim 27/03/22	Toulouse	J1	Plateau	12h00	22D1M 11	Rouen	Toulouse	ROUX Nicolas	JOSSE yann	
	dim 27/03/22	Toulouse	J1	Plateau	14h00	22D1M 12	Contes	Toulouse	MASSE Thomas	MONGE Anaïs	
	sam 09/04/22	St Raphael	J2	Plateau	12h00	22D1M 13	St Raphaël	Contes	LAUDANI Giuseppe	BUGNAT Anaisie	nuitée et repas du samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
	sam 09/04/22	St Raphael	J2	Plateau	14h00	22D1M 14	St Raphaël	Montpellier	BUGNAT Anaisie	LAUDANI Giuseppe	MARI Alex pourrait remplacer un des deux sur ce match
	sam 09/04/22	St Raphael	J2	Plateau	16h00	22D1M 15	Pessac	Contes	BUGNAT Anaisie	LAUDANI Giuseppe	
	dim 10/04/22	St Raphael	J2	Plateau	10h00	22D1M 16	Contes	Pessac	LAUDANI Giuseppe	BUGNAT Anaisie	
	dim 10/04/22	St Raphael	J2	Plateau	12h00	22D1M 17	Montpellier	St Raphaël	LAUDANI Giuseppe	BUGNAT Anaisie	MARI Alex pourrait remplacer un des deux sur ce match
	dim 10/04/22	St Raphael	J2	Plateau	14h00	22D1M 18	Contes	St Raphaël	BUGNAT Anaisie	LAUDANI Giuseppe	
	sam 16/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	12h00	22D1M 19	St Raphaël	Clapiers-Jacou	MASSE Thomas	TALLARD Elisabeth	Nuités vendredi et samedi, repas du vendredi soir et du samedi soir
		sam 16/04/22	Clapier-Jacou	J3	Plateau	14h00	22D1M 20	St Raphaël	Rouen	TALLARD Elisabeth	SELVE Morgane
sam 16/04/22		Clapier-Jacou	J3	Plateau	16h00	22D1M 21	Clapiers-Jacou	Rouen	SELVE Morgane	TALLARD Elisabeth	
dim 17/04/22		Clapier-Jacou	J3	Plateau	10h00	22D1M 22	Rouen	Clapiers-Jacou	TALLARD Elisabeth	SELVE Morgane	
dim 17/04/22		Clapier-Jacou	J3	Plateau	12h00	22D1M 23	Rouen	St Raphaël	SELVE Morgane	TALLARD Elisabeth	
dim 17/04/22		Clapier-Jacou	J3	Plateau	14h00	22D1M 24	Clapiers-Jacou	St Raphaël	TALLARD Elisabeth	SELVE Morgane	
sam 16/04/22		Pessac	J3	Plateau	12h00	22D1M 25	Pessac	Toulouse	ROUX Nicolas	JOSSE yann	ROUX Nicolas nuitée et repas soir du samedi (dimanche à Clapiers)
sam 16/04/22		Pessac	J3	Plateau	14h00	22D1M 26	Toulouse	Montpellier	JOSSE yann	ROUX Nicolas	nuitée et repas du samedi soir pour JOSSE Yann
sam 16/04/22		Pessac	J3	Plateau	16h00	22D1M 27	Montpellier	Contes	ROUX Nicolas	JOSSE yann	
dim 17/04/22		Pessac	J3	Plateau	10h00	22D1M 28	Contes	Montpellier	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	
dim 17/04/22		Pessac	J3	Plateau	12h00	22D1M 29	Montpellier	Toulouse	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	
	dim 17/04/22	Pessac	J3	Plateau	14h00	22D1M 30	Toulouse	Pessac	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	
	sam 07/05/22	Contes	J4	Plateau	12h00	22D1M 31	Contes	Clapiers-Jacou	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	nuitée et repas du samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
	sam 07/05/22	Contes	J4	Plateau	14h00	22D1M 32	Toulouse	St Raphaël	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	
	sam 07/05/22	Contes	J4	Plateau	16h00	22D1M 33	Toulouse	Clapiers-Jacou	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	
	dim 08/05/22	Contes	J4	Plateau	10h00	22D1M 34	St Raphaël	Toulouse	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	
	dim 08/05/22	Contes	J4	Plateau	12h00	22D1M 35	Clapiers-Jacou	Toulouse	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	
	dim 08/05/22	Contes	J4	Plateau	14h00	22D1M 36	Clapiers-Jacou	Contes	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	
	sam 07/05/22	Rouen	J4	Plateau	12h00	22D1M 37	Montpellier	Rouen	BENASSEUR Franck	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	nuitée et repas du samedi soir pour BENASSEUR Franck
	sam 07/05/22	Rouen	J4	Plateau	14h00	22D1M 38	Montpellier	Pessac	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	BENASSEUR Franck	
	sam 07/05/22	Rouen	J4	Plateau	16h00	22D1M 39	Pessac	Rouen	BENASSEUR Franck	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	Thomas MASSE peut remplacer un des deux sur ce match
	dim 08/05/22	Rouen	J4	Plateau	10h00	22D1M 40	Rouen	Montpellier	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	BENASSEUR Franck	
	dim 08/05/22	Rouen	J4	Plateau	12h00	22D1M 41	Pessac	Montpellier	BENASSEUR Franck	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	Thomas MASSE peut remplacer un des deux sur ce match
	dim 08/05/22	Rouen	J4	Plateau	14h00	22D1M 42	Rouen	Pessac	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	BENASSEUR Franck	

Sources : <https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Les-gestes-qui-sauvent>
<https://www.maif.fr/enseignants/solutions-educatives/depliant-memo-premiers-secours> (intégrant les recommandations 2019)

Les gestes qui sauvent

Ces dernières années, notamment à la suite des attentats, les formations et initiations se sont multipliées. **Connaître les gestes qui sauvent** est devenu une priorité, voire une obligation selon ses fonctions, comme **pour les juges et les arbitres** depuis le 11 juin 2021.

3 étapes préalables avant de réaliser les gestes de 1^{ers} secours

Face à n'importe quelle situation d'urgence, 3 étapes précèdent les gestes de premier secours.

1. Sécurisation du lieu de l'accident et des personnes impliquées.

Veillez à ne pas vous mettre en danger en approchant le lieu de l'accident, après avoir vérifié les conditions de sécurité et les potentiels risques supplémentaires (circulation incendie, électricité ...).

Dans le cas où vous ne pouvez pas agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence, puis établissez un périmètre de sécurité autour de l'accident, en attendant leur arrivée.

2. Appréciation de l'état de la victime

Pour rassurer la victime, présentez-vous à la victime puis vérifiez qu'elle est consciente et capable de respirer. Ces informations sont indispensables et à transmettre aux secours dès que possible.

3. Demande d'aide

Les **numéros à contacter** pour obtenir l'aide des services d'urgence :

- **18** : les **sapeurs-pompiers** pour tout problème de secours, notamment accident, incendie.
- **15** : le **Samu** pour tout problème urgent de santé (secours médicalisé).
- **17** : la **police** ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.
- **112** : numéro d'appel unique des **urgences sur le territoire européen**, (étrangers circulant en France et aux Français circulant à l'étranger).
- **114** : **numéro d'urgence pour sourds et malentendants**
- **115** : le **Samu social** pour toute personne qui présente une détresse sociale (personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries).

Les **informations à fournir** aux services d'urgence :


- numéro de téléphone ou de la borne d'où vous appelez,
- si nécessaire, votre nom,
- nature du problème (maladie ou accident),
- risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...),
- localisation précise de l'événement,
- nombre de personnes concernées,
- état de chaque victime,
- premières mesures prises,
- répondre également aux questions posées par les secours ou par le médecin.

Savoir réaliser les gestes de 1^{ers} secours

Outre la possibilité de participer à un stage de 2heures organisé par les pompiers, la croix rouge ou d'autres organismes, la MAIF et les marins-pompiers mettent à disposition des **outils gratuits** pour sensibiliser ou se former aux gestes de premier secours.

- neufs **clips vidéos** « [comment réagir face à ...](#) », premiers secours civique (PSC1) ;
- un **mémo synthétique** « [Gestes de premiers secours](#) » à imprimer, à plier en trois et à glisser dans son sac (il n'y a pas du réseau partout et parfois le smartphone n'a plus de batterie...) ;



- deux **applis** :  **PSC BMPM** préparer le PSC1, réviser ses connaissances



MAIF

accéder aux clips vidéos, des synthèses et des quizz

En cas d'étouffement

Il faut agir vite :

Si la victime ne peut pas répondre mais est consciente, en émettant des sifflements ou en essayant de tousser sans émettre de bruit, donnez un maximum de 5 claques dans le dos de la victime. Après chacune d'entre elle, vérifiez son état.

Si les claques dans le dos n'ont pas d'effet, vous pouvez réaliser un maximum de 5 compressions abdominales. Si l'étouffement continue, alternez 5 claques dans le dos et 5 compressions abdominales ;

Si la victime perd connaissance, posez-la doucement au sol et contactez en urgence les secours, avant de débuter une réanimation cardio-pulmonaire. Débutez par 30 compressions thoraciques et poursuivez jusqu'à l'arrivée des secours ou reprise d'une respiration normale de la victime

En cas de saignement

Si le sang gicle ou coule de façon continue de la plaie, une pression doit être exercée directement sur celle-ci afin de l'arrêter au plus vite :

Évitez si possible d'être en contact avec le sang de la victime en lui demandant de comprimer elle-même sa blessure. Si elle ne peut pas s'en charger, protégez-vous les mains (gants jetables, sac plastique, linge ...) puis exercez une pression directement sur la plaie.

Après avoir allongé la victime en position horizontale, contactez les secours si vous êtes seul, ou si une personne est présente, demandez-lui de s'en charger pour rester auprès de la victime.

En cas d'inconscience

Si la victime respire :

Après avoir trouvé la victime, vérifiez qu'elle n'a aucune réaction. Si son inconscience est confirmée, libérez les voies aériennes, puis vérifiez de nouveau si elle respire.

Placez-la ensuite en position latérale de sécurité, puis allez chercher de l'aide si vous êtes seul. Si une autre personne est présente, demandez-lui d'alerter les secours. Jusqu'à leur arrivée, vérifiez régulièrement la respiration de la victime.

Si la victime ne respire pas :

Vérifiez que la victime n'a aucune réaction et ne respire pas normalement. Si vous êtes seul, alertez immédiatement les secours d'urgence (15 ou 18) et apportez un défibrillateur automatisé externe. Si quelqu'un d'autre est présent, demandez-lui de s'en occuper pendant que vous restez auprès de la victime.

Commencez par 30 compressions thoraciques, puis 2 insufflations. Alternez ensuite les 2 actions et poursuivez la réanimation jusqu'à l'arrivée des secours d'urgence ou une reprise normale de la respiration.

En cas de malaise cardiaque

Si la victime se plaint d'une douleur thoracique, parle ou se sent mal, posez-lui des questions sur son état, puis alertez immédiatement le Samu-Centre 15 qui jugera du degré d'urgence.

Les signes à observer lors d'un malaise cardiaque :

Si la victime se plaint d'une douleur dans la poitrine, celle-ci peut se propager dans d'autres parties du corps (bras, épaule, cou, mâchoire inférieure ou estomac). Ces signes peuvent également se cumuler à des sueurs, nausées, difficultés respiratoires ou douleurs abdominales.

Que faire face à ces signes de malaise cardiaque ?

Même si la victime vous répète que ce n'est pas grave, la prise en charge doit se faire le plus rapidement possible. Il ne faut jamais sous-estimer la gravité de la situation ou de l'état de la victime.

Posez-lui des questions sur la durée du malaise, sur la récurrence, si elle a un passif hospitalier ou si elle prend des médicaments liés à ce problème.

Si vous êtes seul, alertez immédiatement les secours ou si une personne est présente, demandez-lui de s'en occuper.

Placez la victime au repos dans une position qui lui est confortable (allongée, semi-assise ou assise), puis vérifiez régulièrement qu'elle est consciente et respire normalement jusqu'à l'arrivée des secours.